

Montréal, le 16 février 2024

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Adina Georgescu
Miller Thomson SENCRL
1000, rue de la Gauchetière Ouest
Bureau 3700
Montréal (Québec) H3B 4W5

**OBJET : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et
demandes de modification des tarifs de Gazifère à compter du
1^{er} janvier 2023 et du 1^{er} janvier 2024
Dossier de la Régie : R-4194-2022 Phases 3A et 3B**

Chère consœur,

En prévision de l'audience dans le dossier mentionné en objet, qui aura lieu, **en mode hybride, du 20 au 22 février 2024, à compter de 9 h, et au besoin, le 23 février 2024**, la Régie de l'énergie (la Régie) vous transmet, par la présente, une pièce en soutien au contre-interrogatoire du panel 2 portant sur l'étude RCAM dont elle invite Gazifère à prendre connaissance. La pièce présente des extraits du rapport d'expertise sur l'allocation des coûts pour les services rendus par les compagnies affiliées, réalisé en 2015 par MNP LLP.

Par ailleurs, la Régie a pris connaissance de la correspondance de Gazifère, transmise ce jour¹, laquelle souligne notamment des enjeux quant à la disponibilité de témoins. En conséquence, la Régie modifie le calendrier, sa nouvelle version étant transmise avec la présente.

¹ Pièce [B-0311](#)

Dans cette même correspondance, Gazifère demande des précisions relativement aux sujets abordés dans le cadre du panel 4. La Régie précise qu'elle questionnera notamment sur l'établissement du prix moyen GSR et référera principalement aux pièces [B-0205](#) et [B-0275](#)² et aux réponses à obtenir de Gazifère en réponse à la correspondance [A-0097](#)³.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.

² Pièces B-0204 et B-0276, déposées sous pli confidentiel.

³ Pièce A-0096, déposées sous pli confidentiel